



## Questions transversales 1<sup>er</sup> trimestre 2014-2015

Suite à l'entretien avec M. TISSIER, principal du collège Simone VEIL, veuillez trouver ci-dessous le compte-rendu :

- Certains parents évoquent de nouveau le poids du cartable.  
M. TISSIER nous informe que d'autres casiers sont en cours d'installation (l'entreprise est venue prendre les mesures et réalise actuellement la structure). M. TISSIER exige en effet que les casiers soient fixés au sol, pour éviter le basculement.

Il encourage les élèves (aidés par leur famille dans l'organisation) à gérer au mieux l'utilisation du casier, et de ne pas le considérer comme un 2<sup>ème</sup> bureau, en laissant tout le temps les livres (ou plus...).

Il conseille de prévoir deux sacs, celui du matin, et celui de l'après-midi, ou deux plus petits sacs réunis dans le grand.

- Cantine : RAS
- Les retards, surtout en milieu de journées seraient traités différemment.

- Les retards à 8h25 :

M. TISSIER rappelle le règlement intérieur : fermeture de la grille à 8h25.

Deux cas de figure :

- ✓ si l'élève est en retard et si la classe est encore dans la cour, le retardataire rejoint sa classe.
- ✓ si l'élève est en retard mais que la classe est montée, le retardataire va en salle de permanence.

L'appréciation se fait aussi au cas par cas, en fonction du motif du retard (notamment problème de bus important, etc.)

Il n'y a pas de différence de traitement, la direction et la CPE sont sur le terrain, et constatent que ça tourne bien.

- Les retards entre deux cours:

Les élèves étant sur place, sauf motif particulier et légitime, ils sont systématiquement punis en cas de retard.

- Il y aurait un retour par rapport aux classes de 6<sup>ème</sup>.  
Effectivement, M. TISSIER et les équipes pédagogiques sont bien conscients qu'il y a une « mauvaise » ambiance entre certains élèves des classes de 6<sup>ème</sup> (surtout deux classes), qui avait été signalée avant septembre car parfois constatée au primaire. Avant les conseils de classe, un questionnaire a été distribué à tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, pour cerner au mieux les difficultés rencontrées par les élèves, et leurs ressentis. À partir de ce questionnaire, ils ont pu établir des actions pour remédier à ce climat. Le travail est en cours, et les incidents doivent être signalés rapidement pour ne pas laisser la situation se dégrader.
- Il circule une rumeur d'agression d'une enseignante...

M. TISSIER corrige le terme « d'agression », et revient sur l'incident qui a déclenché cette rumeur.

L'enseignante est intervenue à juste titre auprès d'un élève de 4<sup>ème</sup> qui avait un comportement transgressif et provocateur face aux consignes répétées d'un assistant d'éducation. L'élève ne s'est pas calmé, bien au contraire. Des sanctions ont été engagées en conséquence.

- Les absences de certains enseignants ne sont pas connues des parents... et du coup, des élèves en régime 3 peuvent sortir plus tôt, sans que les parents puissent prendre connaissance de ces sorties anticipées.

Réponse de M. TISSIER : il n'est pas envisageable de s'engager dans un système trop lourd à gérer, et qui ne serait pas efficace. Par contre, M. TISSIER réfléchit à une information écrite pour les élèves qui quittent plus tôt l'établissement.

- Différence de travail entre différents enseignants, d'une année sur l'autre et d'une matière à l'autre...

Réponse de M. TISSIER : cela s'explique notamment en fonction des programmes de niveau, notamment en 4<sup>ème</sup> où le programme est plus dense, les enseignants demandent davantage d'heures de cours (adaptation de la DHG en fonction des besoins ressentis par les enseignants), et une L.V. supplémentaire.

Cela dépend aussi du cycle dans lequel est inscrit l'élève.

- Une méconnaissance de la Découverte Professionnelle en 3h/semaine (DP3) pour de nombreux parents ? Est-il possible de présenter ce programme en 4<sup>ème</sup> pour permettre cette option en 3<sup>ème</sup> ? (tout en sachant que les places sont limitées !!)

Réponse de M. TISSIER : M. Muller présente déjà cette option aux élèves de 4<sup>ème</sup>. Il y a 18 places possibles pour cette classe spécifique. La demande est déjà importante, et on ne peut pas l'ouvrir à davantage d'élèves. La fiche de dialogue de 4<sup>ème</sup> propose cette option, aux familles de cocher la case et de se renseigner auprès des enseignants.

- Le problème de la circulation aux abords du collège, et le parking qui devient réellement dangereux. En outre, le peu de place disponible à côté de l'entrée du gymnase est parsemée de trous. La circulation en devient dangereuse.  
M. TISSIER est bien conscient de cette difficulté, notamment le mercredi midi. Il conseille à ALPE de faire un courrier à la mairie et au Conseil Général du 94 pour les alerter sur ce problème et voir ce qu'ils pourraient proposer sur l'aménagement de cet espace.

- Certaines élèves mis en retenue n'auraient pas de devoir, juste des livres à recopier.

M. TISSIER note cette remarque et verra avec la CPE et l'équipe de vie scolaire ce qu'il en est afin d'y remédier. Les élèves en retenue doivent avoir du travail fourni par l'établissement et travailler.

- M. TISSIER est favorable à une présentation de l'association aux parents d'élèves. Ce temps serait envisageable au mois de juin, quand les parents des futurs 6<sup>ème</sup> sont invités.

- Par ailleurs, M. TISSIER présente un tableau récapitulatif de l'installation des TNI (Tableau Numérique Interactif) et des Vidéoprojecteurs dans les salles de classe.

À terme, et en concertation avec le CG du 94, toutes les salles seront équipées.